



Confrérie des Amateurs de Vapeur  
RENCONTRES 2008 - Swiss Vapeur Parc  
5 - 7 septembre 2008  
CH - 1897 Le Bouveret



## Présentation du programme général et inscription pour l'hôtellerie

Les Rencontre 2008 au Swiss Vapeur Parc? Vous êtes nombreux à avoir sauté de joie en apprenant la nouvelle. Mais comme il n'y a ni club, ni confrère au Bouveret en mesure de prendre en charge l'organisation de cette manifestation, un petit comité comprenant trois membres de la CAV, s'est créé. Il s'agit de Jean-Pierre CERÉZ, Jean-Claude LABROT et Gérard LEFRANCOIS, chacun d'eux secondé par son épouse. Nous espérons que le programme provisoire encore, que nous avons élaboré avec le concours très actif de l'Office du tourisme du Bouveret et la direction de la SA Swiss Vapeur Parc (SVP) vous conviendra.

### Programme général

**L'Assemblée générale** se tiendra, une fois n'est pas coutume, **le vendredi soir** à l'hôtel Bellevue du Bouveret. Le samedi matin, nous prévoyons deux défilés de locomotives marquant la fin de deux projets de construction, initiés par des membres actifs de la CAV. A l'issue de cette partie officielle, à laquelle participeront la direction de la SA Swiss Vapeur Parc, les autorités de la commune de Port Valais, l'Office du tourisme et le public qui aura fait le déplacement pour cette journée, seront servis un apéritif puis un repas aux membres de la CAV.

**Les dames** et les vaperistes intéressés, quant à eux, auront déjà quitté le site en autocar pour aller déjeuner dans la région de Gruyère, visiter une fromagerie d'alpage et découvrir la cité moyenâgeuse de Gruyères.

**L'après-midi** sera destiné à la circulation des locomotives ayant fait le déplacement. La direction du SVP compte sur un nombre important de locomotives à vapeur pour tirer en priorité les trains qui seront occupés par le public présent cet après-midi là. Les deux dépôts principaux seront affectés aux locomotives CAV. Des membres du SVP seront sur place pour assurer la bonne circulation des trains, veiller au respect des normes de sécurité et faciliter la visite de chacun.

**Le samedi soir** aura lieu notre traditionnel repas de gala et la remise des souvenirs.

**Le dimanche** sera consacré à une journée touristique dans la Riviera vaudoise. Des autocars nous achemineront vers la visite du chemin de fer musée Blonay-Chamby. Un repas est ensuite prévu dans un restaurant surplombant le lac Léman. Pour ceux qui préféreraient pique-niquer afin de rester plus longtemps au musée, une variante horaire est encore à l'étude. Le retour au Bouveret s'effectuera en fin d'après-midi après une balade sur les quais de Montreux.

### Réservation des hôtels à prix préférentiels

Annexée à ce programme, vous trouverez une fiche de réservation pour l'hôtellerie. En effet, la capacité hôtelière du Bouveret est faible. En collaboration avec l'Office du tourisme nous avons déjà réservé en totalité les 6 hôtels les plus proches du Parc et obtenu des conditions tarifaires intéressantes pour notre week end. C'est pourquoi, pour en bénéficier, nous vous conseillons vivement d'effectuer votre réservation dès la réception de ce document. Nous attribuerons en effet les chambres par ordre d'arrivée des réponses et en fonction des disponibilités.

Fin mai 2008, ceux qui ont fait une réservation recevront un voucher (à remettre à votre arrivée à l'hôtel). Le chèque de garantie, correspondant à votre réservation, ne sera encaissé qu'après la manifestation. Grâce à cette procédure que certains trouveront un peu compliquée, vous pourrez bénéficier du rabais que nous avons négocié.

## Exposition de modèles et de matériel

A ce jour nous n'avons encore trouvé aucun sponsor pour financer la location d'une tente destinée à l'exposition de matériel, locomotives ou machines stationnaires mais nous gardons bon espoir de trouver une solution.

## Libre circulation sur le parc

Le Bouveret étant relativement éloigné du centre de la France, la direction du SVP accorde gracieusement à chaque membre de la CAV une carte de libre circulation des personnes pendant le séjour, même si ce dernier débute avant les Rencontres ou se prolonge après.

## Passage de la frontière

Depuis l'adhésion de la Suisse aux accords bilatéraux, les formalités se sont simplifiées. En ce qui concerne les locomotives, nous avons déjà pris contact avec la direction des douanes et la Chambre franco-suisse de commerce. Cette dernière reconnaît l'acquit à caution ou le carnet A.T.A. pour les marchandises commerciales. Le formulaire "bona fides" mis au point par Jean-Claude LABROT depuis plusieurs années avec la direction régionale des douanes de Valence est parfaitement admis par les bureaux de douane contactés. Je l'ai vérifié auprès de quatre postes douaniers.

J'ai convenu avec les quatre postes frontières de Vallorbe, La Cure, Meyrin St-Genix et St-Gingolph qu'ils seront informés en temps voulu de notre manifestation et que chaque véhicule transportant du matériel sera en possession d'une déclaration de propriété et d'une attestation "bona fides". Pour le moment, je ne peux en dire plus sur ce sujet.

## Vignette autoroutière

Si vous décidez d'emprunter une autoroute suisse pour vous rendre au Bouveret, vous pourrez commander une vignette (ou deux si vous tractez une caravane ou une remorque) lors de votre inscription aux Rencontres 2008, en juin prochain et nous vous l'enverrons dans le courant de l'été. Son prix, par année civile, est de 25 €.

Si la proposition hôtellerie vous convient, n'attendez pas pour nous renvoyer votre fiche de réservation.

Nous nous réjouissons de vous accueillir au Bouveret!

Jean-Pierre et Gisèle, Jean-Claude et Michèle, Gérard et Martine

